



CSE - PREVENTION | CSE FONCTIONNEMENT

Mission formation du CSE : le plan de développement des compétences

Etre capable de présider le CSE

Durée : 1 jour **Déroulement :** Présentiel

Objectifs :

- Connaître les différents dispositifs d'accès à la formation
- Appréhender la sphère d'intervention du plan développement des compétences de l'entreprise (PDC)
- Connaître le rôle du CSE dans la mise en place du PDC

Programme :

- 1- Les différents dispositifs d'accès à la formation et leurs organismes de gestion
 - Plan de Développement des Compétences (PDC) de l'entreprise et les Opérateurs de Compétences (OPCO)
 - Compte Personnel de Formation (CPF) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
 - CPF de transition professionnelle et les CPIR (Commissions Paritaires Interprofessionnelles Régionales)
 - Contrat de professionnalisation (Pro-A)
- 2- La sphère d'intervention du plan de développement des compétences de l'entreprise
 - Pourquoi un plan de développement des compétences ?
 - Les salariés concernés
 - Son contenu
- 3- La consultation du CSE dans le cadre de la mise en place du PDC
 - Les informations légalement exigibles
 - Donner du sens au projet de plan : présenter visuellement les tendances et les objectifs

Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.

Profils :

Représentants au sein du CSE ou personnes ayant à participer au fonctionnement du CSE

Pre-requis :

Base droit du travail et Formation initiale des membres du CSE

Certification :

Attestation de formation

Modalités :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

Délai d'accès :

1 mois

Tarif :

1180€ / jour

Votre contact :

Olivier SAVEY

olivier.savey@agileos.fr

06.22.64.13.89

Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.